



Discours introductif

Assemblée plénière du CLSPD

Mercredi 15 février 2023 à 14h00

Salle des Délibérations - Hôtel de la Collectivité

Monsieur le Préfet Délégué,
Monsieur le Procureur de la République,
Monsieur le Vice-recteur,
Monsieur le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de St-Martin/St-
Barthélemy,
Chers partenaires et techniciens de la Collectivité,
Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,

Bonjour,

C'est un grand plaisir de vous accueillir en ce jour, pour la 1^{ère} assemblée plénière de notre mandature.

Dès ma prise de fonction, j'ai immédiatement demandé la tenue régulière des réunions du CLSPD, afin de pouvoir apporter des réponses concrètes aux jeunes du territoire exposés à la délinquance.

Aujourd'hui, en tant que Président de cette instance, je suis heureux de vous annoncer que le CLSPD, est désormais en ordre de marche.

Nous allons, au cours de cette séance plénière, signer des documents stratégiques permettant à l'ensemble des acteurs du territoire de travailler en mode projet, c'est-à-dire les institutionnels et les membres de la sécurité civile.

Dans le cadre du CLSPD, des actions ont été initiées en co-production avec des partenaires privilégiés comme l'Etat :

- Le dispositif « la Collectivité au cœur des quartiers » :
Des élus accompagnés de la Mission Locale, du Pôle Emploi et des structures d'insertion, vont dans les quartiers afin d'apporter aux jeunes des solutions d'insertion professionnelle et sociale. A ce jour, nous avons déjà rencontré une cinquantaine de jeunes.
- Le redéploiement de la police territoriale avec une présence permanente, dès cette année, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville - Sandy-Ground et Quartier d'Orléans-, ainsi qu'à Grand-Case, quartier de veille active.
- La rencontre territoriale des adultes-relais portée par l'Etat et coordonnée par la Déléguée du Préfet, Madame Véronique COURSIL, qui permettra de définir un plan de professionnalisation des adultes-relais et de développer un réseau de professionnels de la médiation.

Nous avons aussi bien d'autres projets sur lesquels nous travaillons dans l'intérêt du territoire :

- La signalisation, l'équipement urbain et l'éclairage public pour la sécurité du territoire
- Le dossier prioritaire de la fourrière automobile
- La vidéoprotection en faveur de la tranquillité publique pour tous : commerçants, visiteurs et habitants du territoire

Conscient des enjeux liés à la prévention et la tranquillité publique, j'ai pris la décision dans le cadre de la Stratégie Nationale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, de désigner 3 élus :

1. **Sur l'Axe I :** La Conseillère territoriale Martine BELDOR portera toutes les actions de Prévention auprès des jeunes exposés à la délinquance.
2. **Sur l'Axe II :** La Sénatrice Annick PETRUS portera les actions de protection des publics les plus vulnérables : violences faites aux femmes, violences intra-familiales et aide aux victimes.

Madame PETRUS se chargera aussi de la gouvernance et des grands projets stratégiques du CLSPD, tels que le diagnostic local de sécurité, la nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, l'observatoire de la délinquance et la vidéoprotection.

3. **Sur l'Axe III :** la Conseillère territoriale Valérie FONROSE me représentera pour tout ce qui concerne la Tranquillité publique.

Ces 3 élus travailleront aux côtés des techniciens du CLSPD, à savoir M. Hénoc PATRICK, Coordinateur et garant de la réussite de la politique globale de prévention de la délinquance, et de M. Jocelyn JERMIN, Agent de développement local. Tout cela en partenariat avec l'Etat et la Justice.

**Monsieur le Préfet Délégué,
Monsieur le Procureur de la République
Monsieur le Vice-recteur,**

Permettez-moi de vous remercier, et à travers vous l'ensemble de vos services et les partenaires du CLSPD.

Je reste persuadé que le renforcement de la coopération entre les acteurs du territoire au sein de cette instance, nous permettra de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Merci pour votre attention.

Je donne maintenant la parole au Procureur de la République, Monsieur Xavier SICOT.